



Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

Sans-Papiers en lutte

Chronique n° 87

Dimanche 16 septembre

Bonjour,

Les Sans-Papiers sont réunis tranquillement sur le parvis. Il y a messe aujourd'hui et ils ont installé leurs chaises plus loin afin de ne pas gêner l'entrée de l'église. A la sortie, ils ont distribué le tract du 14 septembre. La plupart l'ont pris, certains l'ont plié soigneusement et mis dans leur poche, sûrement pour une lecture plus approfondie chez eux, d'autres sont restés pour discuter avec les Sans-Papiers, manifestant leur incompréhension devant la décision du Diocèse et réassurant de leur soutien auprès des Sans-Papiers. Nous sommes allés faire un repérage aux alentours, les tracts ne traînaient pas sur la chaussée. Sauf... dans notre poubelle, chiffonné et jeté devant les Sans-Papiers et leurs soutiens présents par.... le nouveau prêtre !! Il ne l'a pas balancé par terre, c'est déjà ça ! Puisque nous sommes en procès maintenant, l'équipe de liaison s'est réunie comme à son habitude après l'office mais sans les Sans-Papiers. Tout passera par nos avocats respectifs (ça a été dit en Assemblée Générale). Maintenant que l'action en justice est entamée, à quoi ça sert de discuter ? Les modalités de l'occupation, ça n'est pas l'évêché qui les a imposées (ni même proposées), ce fut notre engagement spontané de la première heure : nous voulions une action de visibilité, pas une occupation invalidante, et nous l'avons réussie dans la durée. Alors qu'est-ce qu'il reste à discuter : les modalités de l'expulsion ? Le tract a été également distribué à la sortie de la messe à Juvisy et les pétitions signées par les paroissiens. Dans les deux églises des intentions de prière ont été formulées pour les Sans-Papiers, mais avec la particularité à Massy d'y ajouter l'Evêque et son comité de liaison. Prions, prions, mes frères ! Mais nous on veut quand même nous virer !! (enfin... presque).

Au cours de l'AG, il a été décidé qu'une petite délégation se rendrait au Tribunal et que le gros des troupes resterait à l'église de façon symbolique, le jour même où la nouvelle Loi sur l'immigration doit être examinée à l'Assemblée Nationale. Evidemment, compte tenu des circonstances, nous ne manifesterons pas mercredi. Vous vous rendez compte, si nous étions évacués en notre absence.... On est peut-être des pitres mais c'est pas une raison pour tomber dans le ridicule absolu.

Dominique a fait un compte rendu du 35 bis au TGI d'Evry hier. Christiane s'est rappelée qu'au moment de la plaidoirie de l'avocat de la préfecture, celui-ci avait employé un lapsus (significatif ?) et dit « les forces de poulets » (au lieu des forces de police). Le tragique de la situation n'a pas empêché de déclencher un sourire malicieux parmi l'assistance, mais personne n'a osé regarder derrière lui pour voir les fameuses forces de ??? présentes dans la salle. C'est rigolo, parce que nous, nous

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

Sans.papiers.en.lutte@gmail.com

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>

ne les avons jamais appelés comme ça, même pas au moment des arrestations. Nos amis devraient passer en appel à Paris lundi ou plus probablement mardi.

Un remerciement a été adressé aux femmes Sans-Papiers qui préparent les repas « spécial ramadan ». Il n'y a pas qu'elles d'ailleurs, de nombreux plats et douceurs nous sont apportés par riverains et soutiens.

La réponse à l'Evêque, sous forme de lettre ouverte, au courrier qu'il avait transmis aux Sans-Papiers a été rédigée et diffusée.

Un commentaire nous est parvenu ce matin à propos de ce courrier : « Peut-être pourriez-vous rappeler à Monseigneur D...., l'article 2241 du catéchisme de l'église : « Les Nations les mieux pourvues sont tenues d'accueillir autant que faire se peut l'étranger en quête de la sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine. Lorsque, en conscience, le citoyen juge que le droit d'accueil politique ne permet pas le respect de l'étranger en danger et est donc contraire aux exigences de la morale et de l'évangile, il faut refuser d'obéir aux autorités civiles dans le souci du bien commun et de l'autre »

Nos deux journalistes qui préparent leur reportage photo sont revenus et ont participé avec les Sans-Papiers à la rupture du jeûne.

L'AG s'est également prononcée pour la poursuite de la lutte et adviendra ce qu'il adviendra... Néanmoins le souhait de tous est que Madame la Préfecture prenne contact avec nous pour entamer (enfin...) les négociations. Nous demeurons à sa disposition 24h/24h.

Dimanche 15 septembre : 14h30 : Assemblée Générale

Mardi 18 septembre – 9h30 : TGI d'Evry et rassemblement dans l'église.

Mardi 18 septembre – 19h00 : Réunion des soutiens

Mercredi 19 septembre : Pas de manifestation, dans l'incertitude du moment et aussi parce que la préfecture exige 3 jours francs pour la déclaration de manifestation (ça lui permet de se mobiliser pour arrêter les personnes en fin de parcours – mauvaise langue, va !).

Mercredi 19 septembre : Expulsion ?

Jeudi 20 septembre : Expulsion ?

Solidairement

Les Sans-Papiers en Lutte

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

Sans.papiers.en.lutte@gmail.com

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>